

GIE «Point + Entreprises» - Subvention exceptionnelle

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Le Groupement d'Intérêt Économique «Point + Entreprises» assure, depuis janvier 1989, une mission d'animation et de gestion de la pépinière d'entreprises située 3 rue Violet à Besançon.

Les entreprises, qu'elles soient en voie de création ou déjà installées, font de plus en plus largement appel aux services proposés (conseil, formation secrétariat...).

C'est pourquoi une extension des locaux mis à disposition de cette structure s'avère nécessaire.

Des salles sont en cours de restauration dans le bâtiment municipal 3 rue Violet, et l'une d'entre elles permettra au GIE de mener, dans de bonnes conditions, les formations (collectives ou individuelles) des entrepreneurs. Elle pourra servir également de salle de réunion pour les entreprises.

Pour équiper cette salle, le GIE se propose d'acquérir le matériel informatique correspondant aux prestations demandées par les entreprises (105 000 F environ), et sollicite de la Ville une aide de 40 000 F pour l'achat du mobilier nécessaire (tables, sièges, rayonnages et accessoires divers).

Le Conseil Municipal est invité à statuer et en cas d'accord, allouer au GIE «Point + Entreprises» une subvention exceptionnelle de 40 000 F. Cette somme serait prélevée sur le chapitre 961.0/691-30250 de l'exercice courant, après transfert d'égal montant du chapitre 961.0/657-30250.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la proposition du Rapporteur.